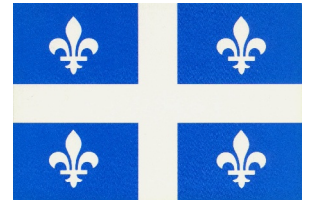


**UN PAYS À FAIRE RÊVER**



---

*Le journal des souverains de coeur*

---

[www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com)

*Mars 2003*

*Vol. 2 No. 3*

# Souveraineté La Solution inc.

<b>Sommaire</b>	
- Mot du Président	2
- Mot du Président, suite, proposition	3
- L'insurrection de 1837	4
- L'insurrection de 1837, suite	5
- Tête de Papineau mise à prix	6
- Faits divers, naissances, citations	7
- Articles à vendre, ma contribution	8
- Cartes d'affaires	9
- Abonnement, description du Logo	10

## **Mot du Président**

### Logements locatifs à la baisse, répercussion dûe en partie au fédéral

Si nous reculons 25 ans et plus, nous constatons que les locataires qui ne pouvaient pas payer le loyer d'un mois dans l'année, payaient une partie et le reste une ou deux semaines et même des mois plus tard avec l'accord du propriétaire. Mais tout cela a changé, le fédéral a fixé ses lois en matières de logements. Le ministère de la sécurité sociale

n'a plus le droit de déduire le coût du loyer et l'envoyer au propriétaire. Nous, les administrateurs de Souveraineté La Solution inc. sommes d'accord avec cette mesure, mais où nous ne sommes plus d'accord, ce sont ces exceptions: les compagnies de la Couronne et les compagnies publiques.

Les gens sur la sécurité du Revenu, s'ils ont une entente avec une compagnie publique ou de la Couronne, comme Hydro-Québec, etc., le montant dû mentionné sur l'entente envoyé à la sécurité du Revenu, est déduit du chèque du bénéficiaire, et pire encore le fédéral a imposé la taxes sur les services TPS, et comme ce n'est encore assez les bénéficiaires sont incités à déposer leurs chèques dans leur compte de banque. Les paiements pour les biens achetés par les bénéficiaires sont payés mensuellement par prélèvements automatiques. Le coût du loyer passe après la santé, l'épicerie et l'habillement, ce qui fait que les locataires et les propriétaires s'affrontent, dans la majeure partie des cas le montant du loyer n'est pas payé du tout, même pas en partie. Les propriétaires sont confrontés à payer les différentes taxes, rénovations, hypothèques (capital et intérêts), location de terrain, etc., imposées par les municipalités, villes, compagnies, institutions financières.

Le fédéral impose sur les québécois et québécoises de défrayer les coûts de l'aide sociale, en ne faisant pas de distinctions si les gens viennent hors du Québec (dans le reste du Canada).

Il n'y a pas de distinctions entre un bon locataire et un mauvais, la même chose entre un bon propriétaire et un mauvais. Un bon locataire qui loue chez un mauvais propriétaire et se monte un compte, comme à Hydro-Québec ou une compagnie publique, signe une entente avec celle-ci ou remet une série de chèques. Ce même locataire qui est vulnérable financièrement, déménage chez un bon propriétaire, et advenant l'apparition d'un obstacle financier, le propriétaire est le premier à écopper, le locataire ne peut pas payer son loyer en partie ou en totalité. Advenant qu'une plainte est déposée à la Régie du logement, la Régie va donner gain de cause au propriétaire, mais ce n'est qu'une lettre mais pas de l'argent. Le propriétaire avant d'avoir gain de cause devant la Régie, a dû défrayer le coût de la plainte (\$52.00), le coût du huissier pour la livraison de la plainte au locataire (\$56.00 et plus) ainsi que ses frais de transport, etc.

# Souveraineté La Solution inc.

Les petits propriétaires et bien d'autres ne louent plus, préférant laisser vides leurs logements et ils ne s'inscrivent plus comme propriétaires-locataires. Ceci a des conséquences sur le parc locatif, celui-ci sera revu à la baisse. Si votre nom apparaît sur la page de la Régie du logement sur le net, il y a de grosses chances que personne ne vous louera de logement. Les propriétaires utiliseront toutes les excuses imaginables pour ne pas vous louer. Il y a une limite à ce que les locataires peuvent payer. Le fédéral est fier de voir la discorde entre les locataires et les propriétaires, quand c'est lui qui est le principal artisan de cette situation.

Voir la proposition de la compagnie Souveraineté La Solution inc. sur cette page. Cette proposition a été déposée à la Régie du logement, mais rien n'a été fait. La situation idéale est d'avoir une base solide, pour cela il faut être souverain.

Un vote dans notre Assemblée Nationale sur la souveraineté est la solution. Écrivez à notre Premier ministre du Québec pour ce vote historique se prenne au plus tôt.

Dans un Québec souverain, au tout début adopter une loi sur l'évaluation semi-obligatoire des logements pour fin uni-familiale.

Des frais de \$25.00 minimum pour un 4 1/2 pour l'évaluation de logement et \$5.00 minimum en plus par pièces additionnelles; l'évaluation sera bonne pour un an seulement à partir de la date de la signature du bail, ou de la date du début de l'occupation du logement.

L'évaluation sera obligatoire pour toute personne sur la sécurité du revenu, et facultative pour toute personne qui loue pour des fins familiales.

Cette évaluation a pour but d'éliminer les logements insalubres, inconfortables, au coût de chauffage exorbitant, etc, communément appelés tape-l'oeil.

Ce règlement de loi ferait après évaluation qu'un écrit serait immédiatement envoyé au propriétaire concerné, en l'informant que le logement en question a été évalué à un certain montant et que c'est irrévocable et final. Avec deux pièces d'identité et une signature à la régie, vous aurez le montant de l'évaluation et la différence entre le montant établi par l'évaluation et le bail, vous serez libre de déposer une plainte contre votre locataire, s'il y a lieu.

## **Le but visé serait:**

Contrôler à un niveau respectable le pourcentage de mauvais propriétaires.

Contrôler à un niveau respectable les mauvais locataires.

Rehausser le blason des bon locataires et des bons propriétaires.

Stimuler l'achat et la construction de nouveaux logements par des futurs propriétaires.

Contourner la loi injuste venant de l'extérieur du Québec (fédéral).

Rentrées de fonds plus assurées pour les municipalités et commissions scolaires: taxes.

# Souveraineté La Solution inc.

## L'insurrection de 1837

Les Résolutions Russel forçaient Papineau et les siens à choisir; la soumission ou la révolte. Contrairement à quelques-uns de ces lieutenants, l'homme politique n'était pas encore prêt à franchir le seuil de la légalité; au surplus, il ne pouvait compter sur une prise d'arme spontanée chez ses partisans. Les leaders patriotes élaborèrent une stratégie propre à préparer les esprits sans pourtant engager aussitôt la lutte armée, qui ne devait venir qu'en cas d'échec de l'agitation verbale. Ainsi s'amorçait au printemps de 1837 une série d'assemblées populaires où les chefs patriotes condamnèrent la politique impériale, défendirent leur politique de boycottage systématique des produits et des marchands anglais et justifièrent la contrebande. Mais bientôt, la violence verbale, déboucha sur des appels à la révolte armée; Papineau perdait progressivement le contrôle du mouvement qu'il avait lancé.

Le gouverneur ne pouvait plus demeurer indifférent. À la mi-juin il dénonça les activités des patriotes et brandit les menaces de destitution qu'il mit à l'exécution devant le peu d'effets qu'elles produisirent. En juillet, le clergé catholique, par la voix de Mgr Lartigue, dénonçait à son tour l'insoumission des patriotes et avertissait ses fidèles du refus des sacrements qu'encourageaient ceux qui enseignaient la révolte et la désobéissance aux lois. Entre temps, le gouverneur avait convoqué les chambres, et, dans un ultime effort, avait invité l'assemblée à voter les subsides. La nouvelle de la suspension par le gouvernement impérial de l'application des Résolutions Russel arrivait trop tard; l'Assemblée avait catégoriquement refusé de modifier son attitude. Déçu, le gouverneur renvoyait les chambres; peu après, il informait Londres qu'une insurrection paraissait inévitable.

Après la session, le comité central et permanent des patriotes organisait d'autres assemblées populaires encore plus violentes que celles du printemps et de l'été. Les succès ne débordèrent à peu près pas la région de Montréal, mais dans les plaines de Montréal, les organisateurs réussirent à réunir des foules impressionnantes. Ainsi, à la fin d'octobre, 5,000 personnes se rassemblèrent à St-Charles sur le Richelieu pour écouter les chefs patriotes. Au cours de cette réunion, il devient évident que Papineau avait perdu le contrôle de la situation; ses lieutenants y lancèrent des appels aux armes de façon non équivoque. Affolé l'évêque de Montréal, Mgr Lartigue publia un mandement qui prenait la défense du pouvoir établi; quelques semaines plus tard l'évêque de Québec adopta la même attitude. Les patriotes dénoncèrent l'attitude du clergé, à qui ils promirent un cruel réveil le jour de leur triomphe. Entre temps, leurs partisans s'armèrent et se rassemblaient dans la région du Richelieu et au nord de Montréal. Le 6 novembre un affrontement opposait à Montréal les membres du Doric club aux fils de la liberté, depuis des semaines déjà, ne se cachait plus pour s'entraîner au maniement des armes. Une lutte à finir était engagée.



# Souveraineté La Solution inc.

Le gouverneur décida d'appeler en renfort les troupes anglaises cantonnées dans les colonies voisines et confia le commandement des milices et des bataillons gouvernementaux à Sir John Colborne. Le 12 novembre, il prohibait les assemblées; quelques jours plus tard, il émettait des mandats d'arrestation contre les chefs connus du mouvement insurrectionnel. Certains d'entre eux, dont Papineau, purent se réfugier sur la rive sud du St-Laurent, où eurent lieu dans les jours qui suivirent, les premiers affrontements entre les troupes et les rebelles qui s'étaient rassemblés à St-Denis et à St-Charles.

Convaincus de leur supériorité militaire, les troupes gouvernementales se divisèrent pour attaquer simultanément les deux camps patriotes et les encercler. Le colonel Charles Gore, un vétéran de Waterloo, dirigea l'assaut lancé contre St-Denis le 23 novembre. Pendant 6 heures, conduits par Wolfred Nelson, les quelques centaines d'habitants soutinrent l'attaque des réguliers anglais qui durent battre en retraite. Ce premier succès raviva l'ardeur des patriotes et inquiéta le commandement anglais. Deux jours plus tard, ayant reçus le renfort demandé, le lieutenant-colonel George A. Wetherall attaqua St-Charles et mit en déroute les insurgés qui s'étaient repliés.

Le premier décembre, les troupes britanniques réunies attaquèrent St-Denis qu'elles saccagèrent. Les rebelles de la région du Richelieu se dispersèrent ou passèrent aux États-Unis d'où ils tentèrent en vain un dernier coup le 6 décembre. Maître du Richelieu, Colborne résolu d'en finir rapidement et rassembla quelques 2,000 hommes pour marcher sur St-Hustache, village situé au nord de Montréal, où s'étaient retranchés quelques 5,000 rebelles de la région. Le 14 décembre, 70 des quelques 200 patriotes qui tentèrent de résister jusqu'à la fin, tombèrent victimes de leur héroïsme. Au cours de cette expédition qu'ils voulaient exemplaire, Colborne permit l'incendie et le pillage de St-Hustache et de St-Benoit, le village voisin qui avait eu le tort d'avoir le curé favorable à la cause des rebelles. L'année s'achevait sur une note tragique. Le gouverneur mettait à prix la tête des chefs des insurgés et demandait son rappel. Le clergé les excommuniait et menaçait du même sort ceux qui seraient pris les armes à la main. Le mouvement était décapité; chez les chefs patriotes, la plupart de ceux qui avaient échappé à la mort ou aux arrestations s'étaient enfuis aux États-Unis, et Papineau avait été un des premiers.

1719  
LA NOUVELLE-  
FRANCE



# Souveraineté La Solution inc.

Selon les dires, tu n'est pas la tête à Papineau. Est-ce que cela veut dire tu n'est pas intelligent ou ta tête ne vaut pas chère, ou les deux. Comme en fait foie cette copie de l'original de l'affiche du 1er décembre 1837 et dans la première année du règne de sa majesté.

## 4,000 Piastres de *Recompense!*



**GOSFORD.**

Province du  
Bas-Canada.

Par son Excellence le Très-Honorable ARCHIBALD, COMTE DE GOSFORD, Baron Worlingham de Beccles, au Comté de Suffolk, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et pour les Provinces du Bas-Canada et du Haut-Canada, Vice-Amiral d'icelles, et Conseiller de Sa Majesté en son Très-Honorable Conseil privé, &c. &c. &c.

### PROCLAMATION.

ATTENDU que, par information sous serment, il appert que,

### **LOUIS JOSEPH PAPINEAU,**

de la cité de Montréal, Ecuyer, est accusé du crime de Haute Trahison; Et attendu que le dit Louis Joseph Papineau s'est retiré du lieu de sa résidence ordinaire, et qu'il y a raison de croire qu'il a fui la justice; et attendu qu'il est expédient et nécessaire à la due administration de la justice et à la sécurité du Gouvernement de Sa Majesté, en cette Province, qu'un si grand crime ne reste pas impuni. A ces causes, sachez que je, le dit Archibald, Comte de Gosford, de l'avis du Conseil Exécutif de Sa Majesté pour cette Province, ai jugé à propos de faire sortir cette Proclamation, et par icelle je requiers tous sujets affectionnés de Sa Majesté en cette Province, et leur commande de découvrir, prendre et appréhender le dit Louis Joseph Papineau, en quelque lieu qu'il se trouve en icelle, et de l'amener devant un juge désigné pour conserver la paix, ou Magistrat Principal, dans l'une ou l'autre des cités de Québec ou de Montréal susdit; Et pour encourager toutes personnes à être diligentes à s'efforcer de découvrir et d'appréhender le dit Louis Joseph Papineau, et à l'amener devant tel Juge désigné pour conserver la Paix ou Magistrat comme susdit, j'offre par les présentes une

## **RECOMPENSE DE MILLE LIVRES,**

du cours de cette Province, à quiconque appréhendera ainsi le dit Louis Joseph Papineau et le livrera entre les mains de la Justice.

Donné sous mon Seing et le Sceau des mes Armes, au Château St. Louis, dans la cité de Québec, le premier jour de Decembre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent trente sept, et dans la première année du règne de Sa Majesté.

Par Ordre de Son Excellence,

(Signe,) **D. DALY,**  
*Secrétaire de la Province.*

# Souveraineté La Solution inc.

## Faits divers

**1691:** Le commerce des fourrures déclinant, la Compagnie de la Baie d'Hudson renonce à ce commerce, vieux comme sa charte royale de 1670.

**1793:** Place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde, le roi Louis XVI est guillotiné.

**1821:** Le Mexique a gagné son indépendance de l'Espagne.

**1835:** La première tentative d'assassinat sur un président EU a lieu contre Andrew Jackson à Washington; l'agresseur armé de deux pistolets le rate et Jackson lui assène des coupes de cane.

**1896:** À Athènes s'ouvrent les premiers jeux olympiques modernes.

**1901:** Premier dépôt à la Caisse Populaire, \$7.00.

**1910:** Henri Bourassa (1868-1952) fonde le journal Le Devoir.

**1922:** Création de Placements Québec.

**1923:** Le chemin de fer du Grand Tronc est absorbé par le Canadien National.

**1941:** Le maire de la ville de Québec au Québec était dans la course de l'établissement du siège social des Nations Unies en Amérique.

**1954:** Ouverture et lancement du premier carnaval d'hiver de la ville de Québec au Québec.

**1971:** Le CRTC établit à Ottawa, établit un minimum

de contenu canadien pour les chansons à la radio, soit 30% entre 6:00 heures du matin et minuit, (pourtant le Québec compte 82% et plus de francophones).

**1972:** À Londondairy, à Ulster, 13 civils sont tués par l'armée anglaise lors d'un défilé qui avait été interdit.

**1978:** À Ottawa le ministre Francis Fox démissionne, ayant commis volontairement une faute dans un formulaire d'hôpital afin qu'une amie obtienne un avortement.

**1987:** Le ministre fédéral André Bissonnette démissionne, dans l'affaire des terrains et de la société Oerlikon, à St-Jean Québec.

**1993:** Raymond Lévesque enregistre la chanson: Quand les hommes vivront d'amour.

**1995:** Le fédéral impose une taxe de 1.5 cent du litre pour atteindre le déficit zéro. (Le déficit zéro a été atteint depuis 3 ans et à ce jour cette taxe nous est encore imposée).

**2002:** Le dollars canadien clôturé à son creux historique 62.02 cents EU. (Plus bas que le dollar de Lévesque, rumeur avant le référendum de 1980).

**28 janvier 2003:** Le Mouvement Desjardins acquière la Caisse d'épargnes de l'Ontario.

## 18 janvier

Le pianiste et compositeur

## Ils sont nés

français Emmanuel Chabrier (1841-1894).

Le coureur automobile Gilles Villeneuve, à Berthier Québec (1950-1982).

## 21 janvier

Le ténor espagnol Plácido Domingo (1941)

## 29 janvier

Le peintre québécois Marcel Ferron (1924-2001).

## 30 janvier

Franklin Delano Roosevelt élu quatre fois président des États-Unis (1882-1945).

## Citations

Qui attend à la dernière minute pour faire quelque chose obtient un résultat de dernière minute.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Rien ne sert de critiquer contre l'allure des wagons d'un train, car ce sont les locomotives qui tirent les wagons.

“Douter ce n'est pas comme je croyais, c'est s'installer dans l'incertitude; c'est nourrir l'une après l'autre, deux certitudes contradictoires” (Robert Merle, Madrapour)

# Souveraineté La Solution inc.

## ARTICLES À VENDRE

Drapeaux du Québec, incluant patriotes et personnalisés  
(de table en nylon avec base) (en plastique et en tyvec)  
(balcon à oeillets)

Autocollants et écussons du Québec

Autres drapeaux (en nylon)

### ACCESSOIRES POUR DRAPEAUX

Hampes intérieures

Mât extérieur en métal

Supports muraux

Bases

Autres accessoires pour drapeaux

### PAVOISEMENT FÊTE NATIONALE

Plastique imprimé en rouleau

Banderoles

Papiers crêpés (1.25" x 500') (5 cm x 151.5 m)

Fleurs de lys en caroplast

### ANIMATION

Ballons 12" (30 cm) (sac de 100)

Colliers lumineux (boîte de 50)

Divers

### ACCESSOIRES PERSONNELS

Épinglettes, gilets, manteaux, parapluies, etc.

Voir sur le site officiel la liste complète des articles à vendre.



Prenez avis que la compagnie  
ADESN est maintenant le  
fournisseur officiel de  
Souveraineté La Solution inc.

## Ma contribution

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Autres: \_\_\_\_\_

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> distribution des documents | <input type="checkbox"/> faire des lettres aux médias                     |
| <input type="checkbox"/> faire des téléphones       | <input type="checkbox"/> envoyer des lettres aux médias                   |
| <input type="checkbox"/> terrain pour pancartes     | <input type="checkbox"/> entreposage de documents                         |
| <input type="checkbox"/> livraison                  | <input type="checkbox"/> recrutement, ramasser des dons et renouvellement |
| <input type="checkbox"/> biens                      | <input type="checkbox"/> entreposage de biens                             |

# Souveraineté La Solution inc.



## Spécialité Pictogrammes

Objets personnalisés pour tout événement:

Anniversaire de naissance, Mariage,  
Réunion, Retrouvailles, Baptême,  
Graduation, Cartes, Articles de Célébration

**Pour toutes situations:**

Au travail, à la maison, aux endroits publics,  
caractères - images accessibles à tous

## Claude Bachand

Député de la circonscription fédérale de Saint-Jean  
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Défense nationale  
Président du caucus du Bloc Québécois



### Bureau de circonscription

315, rue MacDonald, bureau 117  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)  
J3B 8J3

Téléphone : (450) 357-9100  
Télécopieur : (450) 357-9109  
claudbachand@videotron.ca

ADESN

C.P. 313, Cowansville, Québec  
J2K 3S7

☎ 450-293-3562

Téléavertisseur: 450-360-5676

André Desnoyers: représentant

Un don de \$15.00 et plus, vous  
donne le droit de faire paraître  
votre carte d'affaires dans ce  
journal et sur notre site internet, à  
raison d'une parution par tranche  
de \$15.00.



*Pauline Picard*  
Députée de Drummond

451, Édifice de l'ouest  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Téléphone : (613) 947-4550  
Télécopieur : (613) 947-4551  
Courriel : picarp@parl.gc.ca

557, rue St-Jean  
Drummondville (Québec)  
J2B 5L9  
Téléphone : (819) 477-3611  
Télécopieur : (819) 477-7116  
Courriel : pauline.picard@dr.cgocable.ca



# Souveraineté La Solution inc.

## DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



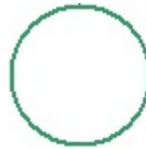
Flèche qui indique l'endroit sur le continent où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent l'Organisation des Nations-Unies qui représente plus de 189 pays pour nous protéger



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

### ABONNEMENT ET SOUTIEN

Je veux m'abonner au journal des souverainistes de coeur.

- un abonnement au journal pour un an: \$30.00
- un abonnement au journal pour un an (étudiant et gens à faible revenu): \$25.00
- un abonnement au journal pour un an et carte de membre: \$40.00
- un abonnement au journal pour un an et carte de membre (étudiant): \$30.00
- carte de membre: \$10.00
- carte de membre (étudiant): \$ 5.00
- don de soutien: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_  sexe: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Libellez votre chèque ou mandat-poste au nom de la compagnie **Souveraineté La Solution inc.**, les chèques au nom de compagnies ou d'organismes sont les bienvenus; veuillez retourner ce coupon à l'adresse suivante:

Souveraineté La Solution inc.,  
C.P. 313,  
Cowansville, Québec J2K 3S7